



*Commune*  
*de St Christophe en Oisans*  
Tél. : 04.76.79.53.50  
mairie@saint-christophe-en-oisans.fr

## **CONVOCATION du CONSEIL MUNICIPAL**

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le vendredi 7 mai 2021 à 18h**  
**Salle du conseil en mairie**

### **ORDRE DU JOUR : \* soumis à délibération**

Nomination du secrétaire de séance.

Approbation du CR du Conseil municipal en date du 2 avril 2021.

- \*- Avenant contrat de concession – Auberge de la Meije ;
- \*- Avenant au bail de location – Base nautique ;
- \*- Avenant au marché de travaux de sécurisation du hameau de La Bernardière ;
- \*- Contrat secours sur pistes – SATA ;
- \*- Tarifs hiver 2021/2022 domaine skiable – SATA ;
- \*- Requalification du centre bourg – Adoption du projet ;
- \*- FCTVA – Prise en compte des dépenses d'enfouissement des réseaux à La Bérarde ;
- \*-Avis sur la prise de la compétence « Espaces Sensibles » par la Communauté de Communes de l'Oisans ;
- \*-Tarifs des locations de l'Ancienne Ecole de St Christophe ;
- \*- Renouveau de la convention avec l'Association AVEC ;
- Tirage au sort pour le Jury d'Assises ;
- Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil municipal au Maire (délibération du 29 mars 2014).

### **Questions diverses**

**PS : Merci de venir avec un masque et un stylo.**

Par avance, je vous remercie de votre présence.

Saint Christophe en Oisans,  
Le 3 mai 2021

Le Maire,

M. Jean-Louis ARTHAUD